



TROUSSEAU ETE 2022 Les colos de Patou

À glisser dans le sac de voyage ou la valise de l'enfant

SEJOUR : Multi-activités à Vanxains DATES : du ____/____/2022 au ____/____/2022

ENFANT : NOM : _____ PRENOM : _____

ANIMATEUR : NOM : _____ PRENOM : _____

INVENTAIRE	Minimum conseillé (14 jours)	Contrôle par la famille	Contrôle à l'arrivée sur le centre	Contrôle au départ du centre
Paire de chaussures confortables (marche)	1			
Paire de chaussures aérées type sandalettes	1			
Paire de chaussons / pantoufles	1			
Paire de chaussettes	7			
Pull de laine ou polaire	1 ou 2			
K-Way ou coupe-vent	1			
Chemisette ou chemisier	2			
Maillot ou tee-shirt	5			
Pyjama ou chemise de nuit	2			
Culotte ou slip	7			
Pantalon ou jupe	2			
Short ou bermuda	3			
Maillot de bain (hors caleçon)* :	Obligatoire			
Jogging (obligatoire pour certaines activités)	1			
Serviette de toilette / de plage	1 de chaque			
Gant de toilette	2			
Sac tissu identifié pour le linge sale (pas de plastique)	Obligatoire			
Trousse de toilette avec savon, shampoing, brosse à dents, dentifrice, peigne, brosse.	1			
DUVET (à partir de 12 ans)	Obligatoire			
Petit sac à dos + casquette(s) identifiée(s)	Obligatoire			
Lunettes de soleil et lampe de poche	Facultatif			
Crème de protection solaire (indice 30 conseillé)	Obligatoire			
Taies de traversin	2			
Parure de draps 90x190	1			
Trousse avec feutres, crayons et ciseaux	1			
Gourde identifiée	Obligatoire			
Argent de poche	5 €			

Dans le souci du bon rangement des bagages dans les soutes de l'autocar, et afin d'assurer le bon déroulement du trajet et la sécurité de tous, un seul bagage par enfant (de préférence sac de voyage) sera accepté lors du départ, en plus du petit sac à dos gardé en cabine.

RECOMMANDATIONS :

- * **Tout le linge doit être marqué** au nom de l'enfant et les vêtements portés le jour du départ doivent figurer sur le trousseau.
- * Eviter d'emmener des vêtements de marque ou objets de valeur.
- * **L'absence de slip de bain empêchera l'accès à certaines activités nautiques (Parc aquatique interdit en caleçon).**
- * **L'organisme ne sera pas responsable des vêtements non marqués et des objets perdus.**

CADRE A REMPLIR PAR L'ANIMATEUR

Je certifie avoir vérifié le trousseau de l'enfant ci-dessus nommé.

Le ____/____/2022

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »